



Comité de suivi d'ArcelorMittal

Communiqué de presse
Le 28 novembre 2017

Le Site Arcelor Mittal de Florange : un atout de poids dans la stratégie globale d'Arcelor Mittal Atlantique-Lorraine (AMAL)

J'ai participé hier au premier comité de suivi de l'accord du 30 novembre 2012 relatifs aux engagements du groupe ArcelorMittal envers l'Etat, sous le Gouvernement Macron. François Marzorati, Président du Comité dont la mission a été reconduite jusqu'en décembre 2018, avait réuni tous les membres (élus, directeur général d'Arcelor Mittal Atlantique-Lorraine et syndicalistes) à la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. Ce fut l'occasion de revenir sur les engagements qui avaient été pris par le Groupe ArcelorMittal et qui ont été tenus, parfois même au-delà de ce qui était initialement prévu puisque près de 270 millions d'euros en tout seront investis sur le site de Florange, avec notamment 67 millions d'euros destinés à la nouvelle ligne de galvanisation pour le secteur automobile. François Marzorati a également souligné l'aspect satisfaisant de l'accord concernant les 629 emplois qui avaient été impactés par la fermeture des hauts-fourneaux même si le bilan est plus mitigé pour les sous-traitants du Groupe.

Lors de ce comité, Eric Niedziela, directeur général d'AMAL, a insisté tout d'abord sur la complémentarité des sites du Groupe qui permet une bonne fluidité de la filière et la réussite d'Arcelor Mittal en France et à l'étranger. Il a fait un tour d'horizon des secteurs d'activités

Permanence
Parlementaire

15 rue Charles
de Gaulle
57290
Serémange-
Erzange

Téléphone:
03 82 52 52 41

Mail:
brahim.
hammouche@
assemblee-
nationale.fr

du Groupe et a parlé plus spécifiquement du site de Florange. J'ai trouvé les propos plutôt rassurants voire même très positifs en ce qui concerne la cokerie et le packaging, qui font de Florange un atout de poids pour le Groupe.

Le Directeur général d'AMAL nous a effectivement assurés de l'importance stratégique de maintenir et de pérenniser la cokerie de Lorraine pour assurer un bon rendement au Groupe et continuer ainsi à produire 7 millions de brames à Dunkerque. Il a également souligné la place prépondérante de la ligne de packaging de Florange qui est devenue la plus rentable des trois lignes détenues par AMAL. Eric Niedziela a souhaité également rassurer les syndicats sur le fait que le Groupe restait vigilant par rapport à la concurrence internationale et notamment asiatique, tout en respectant scrupuleusement les contraintes environnementales imposées par l'Union européenne.

Il nous a informés du recrutement d'un responsable sûreté qui sera chargé de la protection des sites et des données confidentielles du Groupe.

Nous avons enfin abordé les procédés innovants en recherche et développement qui devraient contribuer à la compétitivité d'Arcelor Mittal face à ses concurrents.

Pour ma part, je resterai vigilant sur toutes ces thématiques et j'apporterai mon soutien à tous les projets qui permettront d'assurer la pérennité de notre sidérurgie en Lorraine qui contribue très largement au dynamisme et à la renommée de notre région en France et à l'étranger.

**Permanence
Parlementaire**

15 rue Charles
de Gaulle
57290
Serémange-
Erzange

Téléphone:
03 82 52 52 41

Mail:
brahim.
hammouche@
assemblee-
nationale.fr

Brahim **Hammouche**
Député de la 8ème
circonscription de Moselle

